

Ne pas payer plus en cas de visite zappée chez le dentiste

Solidaris ne veut plus que les patients paient plus cher lorsqu'ils ont loupé une visite chez le dentiste.

Les patients défavorisés socio-économiquement souffrent davantage du mécanisme de pénalisation financière du trajet de soins buccaux (TSB), déplore Solidaris. Ce système pénalise les patients qui ont éclipsé une visite chez le dentiste : ils doivent payer leurs soins buccaux plus cher s'ils n'ont pas été chez le dentiste l'année précédente. Le but : inciter à faire examiner régulièrement ses dents. Mais ce mécanisme touche justement ceux qui « sous-consomment » les soins dentaires et doit être supprimé, plaide la Mutualité socialiste.

La Mutualité socialiste a mené son analyse sur les données de 583 253 affiliés « bénéficiaires ordinaires », c'est-à-dire sans intervention majorée, qui ont eu au moins un contact avec leur dentiste en 2017. Résultat : dans trois

cas sur dix, le patient a dû payer un ticket modérateur majoré car il avait éclipsé le dentiste l'année précédente.

Il a dû déboursier 27 euros supplémentaires en moyenne. Un patient sur quatre a dû s'acquitter de 35 euros de plus et 5 % ont même dû sortir 83 euros en plus de leur poche. En extrapolant ces chiffres au niveau national, la mutualité estime que l'impact financier du non-suivi du TSB s'est élevé à 18 millions d'euros pour les patients en 2017.

Ce mécanisme de pénalisation financière touche davantage les patients vivant dans un milieu défavorisé socio-économiquement : 39 % d'entre eux ont reçu une facture majorée contre 25 % pour « les personnes situées en haut de l'échelle sociale ».

La mutualité note encore que 50 % du coût des soins dentaires sont supportés en Belgique par les patients : soit directement, soit via une assurance privée. « C'est principalement pour cette raison qu'un Belge sur deux ne consulte pas régulièrement et que trois Belges sur quatre envisagent de reporter une consultation chez le dentiste », déplore Solidaris. ■